

RADIO-RÉCEPTEURS ET TÉLÉVISEURS 1969-1970

A PRES les événements de mai 1968, les ventes des appareils électroniques « grand public », plus spécialement des téléviseurs, ont pris un essor remarquable. C'est là, une tendance de caractère européen, les marchés anglais et allemand ont bénéficié l'an dernier d'un rythme d'expansion élevé ; les ventes de téléviseurs ont progressé de près de 40 % et les perspectives demeurent favorables.

Le marché français a enregistré depuis 1968 une progression de l'ordre de 15 % ; on constate cependant depuis quelques mois, un nouveau palier. L'an dernier, les ventes ont totalisé 1 500 000 téléviseurs et 3 400 000 radio récepteurs ; pour 1969, elles atteindront sans doute seulement le niveau de 1968.

Mais, la proportion des téléviseurs en couleur augmente notablement, et ce fait est particulièrement important ; on prévoit 130 000 appareils en 1969, contre 65 000 en 1968, et l'on peut espérer atteindre le chiffre de 200 000 en 1970.

Tous les Français, cependant, n'ont pu assister en direct sur le petit écran aux exploits des premiers hommes sur la Lune, car 36 % des familles n'ont pas encore de téléviseurs. La France est seulement au neuvième rang en Europe pour le nombre de téléviseurs avec 183 pour 1 000 habitants.

Elle arrive, en effet, après le Royaume-Uni (298), la Suède (297), le Danemark (252), l'Allemagne (248), les Pays-Bas (219), la Finlande (204), la Norvège (194) et la Belgique (189).

Si la récente dévaluation doit améliorer l'équilibre du commerce extérieur, les mesures déflationnistes visant à la réduction de la consommation risquent d'affecter le marché intérieur, dont le développement est essentiel pour l'industrie française de l'électronique « grand public ».

On peut cependant noter avec satisfaction que les réductions de crédits ne s'appliqueront pas aux radio récepteurs ni aux téléviseurs ; mais ceux-ci continuent à être considérés comme des « objets de luxe », en ce qui concerne les taxes, et leur rôle économique et social paraît absolument négligé par l'administration !

Malgré toutes les difficultés, les prix n'ont pas augmenté, mais ont même été réduits dans des proportions qui permettent leur utilisation par les usagers les plus défavorisés.

L'emploi des téléviseurs-couleur est, sans doute, encore limité par leur prix, qui demeure élevé, non pas d'une manière absolue, au point de vue industriel, mais relativement aux possibilités budgétaires de nombreuses familles.

Un téléviseur bistandard grand écran de haute qualité peut cependant être acheté aujourd'hui pour un prix de l'ordre de 3 300 à 3 700 F, alors qu'il dépassait encore 4 500 et 5 000 F, l'an dernier. Ce prix est, en réalité, analogue à celui pratiqué en Allemagne pour un modèle similaire, et des appareils à écran plus petit, plus ou moins portatifs, et donnant d'excellents résultats, ont même été mis au point pour des prix inférieurs.

En fait, bien que le prix d'un téléviseur couleur paraisse encore très élevé pour beaucoup, il représente en 1969, une charge moindre que celui d'un appareil noir et blanc en 1952 au début de la télévision, si l'on tient compte de la diminution de valeur de la monnaie, et de l'élévation du niveau de vie.

Le développement de la télévision couleur attire ainsi spécialement l'attention en 1969 ; en radio-diffusion, on envisage surtout le développement des radio récepteurs à modulation de fréquence et des postes auto, encore beaucoup moins répandus en France qu'à l'étranger.

Pourtant, le récepteur musical est désormais à la portée de toutes les bourses ; on peut trouver aujourd'hui de bons appa-

reils portatifs à partir de 150 F environ tandis que des appareils d'automobiles, robustes et pratiques, peuvent être posés pour des prix même inférieurs.

LES PROGRES DES EMISSIONS

Malgré les défauts des programmes français, il faut reconnaître des améliorations techniques indiscutables. La durée hebdomadaire des émissions en couleur a été augmentée et elle le sera encore.

La création d'un troisième programme de télévision qui contribuera à réduire le retard d'équipement des foyers, paraît sans doute nécessaire ; elle est dès à présent envisagée, mais ne paraît pas pouvoir être réalisée en 1969 ; d'ailleurs, tous les appareils équipés pour la deuxième chaîne pourraient recevoir sans modification ce nouveau programme.

L'achèvement de la couverture du réseau de la seconde chaîne est effectué à un rythme particulièrement rapide ; de nouveaux programmes en modulation de fréquence et des émissions spéciales, réservées, en particulier, aux automobilistes, méritent l'attention ; mais, ce sont surtout les progrès de l'Eurovision et de la Mondovision, qui sont les plus spectaculaires.

Il est déjà surprenant d'apercevoir sur le petit écran, grâce aux satellites synchrones les images qui nous parviennent d'autres continents, en noir ou en couleur, avec une qualité comparable à celle des images émises par les stations locales. Mais, il est prodigieux d'avoir assisté aux premiers pas des hommes sur la Lune, à l'instant même où cet événement historique avait lieu, à une distance de plusieurs centaines de milliers de kilomètres.

LA TELEVISION MONDIALE

Les images d'Eurovision ou de Mondovision sont reçues sur nos téléviseurs par l'intermédiaire des stations nationales et locales, mais il est encore impossible pratiquement de capter directement les émissions de stations très lointaines, alors que ce résultat est généralement réalisable en radio-phonie.

Ce progrès sera cependant acquis dans un avenir plus ou moins lointain et le groupe de travail des Nations-Unies réuni à Genève a discuté récemment de l'expansion future des télécommunications par satellite qui doivent permettre à tous les téléspectateurs de capter les programmes de télévision du monde entier.

Ces progrès techniques soulèveront cependant de graves problèmes, parmi lesquels l'attribution internationale des fréquences, la nécessité de contrôle pour empêcher l'utilisation de la télévision comme instrument de propagande à l'encontre d'autre pays, la nécessité d'empêcher les téléspectateurs de certains pays de capter des programmes télévisés payés par d'autres, et sans redevance, il se poserait également des questions juridiques et de droits d'auteur.

Pourtant, les avantages d'une télévision mondiale, particulièrement pour les pays en voie de développement, sont unanimement reconnus, et le groupe de travail de 28 nations a mis sur pied un organisme international ayant la compétence nécessaire pour agir dans tous ces domaines.